
XV^e Législature

Dakar, le 06 Février 2025

Le Secrétaire Elu

A Monsieur Malick Ndiaye

Président de l'Assemblée Nationale

Dakar

Objet : Questions écrites adressée au ministre de l'Urbanisme,
des collectivités territoriales et de l'aménagement du Territoire.

Monsieur le Président,

Je viens par cette présente vous soumettre une question écrite adressée au ministre de l'Urbanisme, des collectivités territoriales et de l'aménagement du Territoire relative à la modernisation de la cité religieuse qu'est Pire.

En vous souhaitant une bonne réception, je vous prie de bien croire, Monsieur le Président mes sentiments les meilleurs.



Copie : SG Assemblée nationale

Objet : la modernisation de la cité religieuse qu'est Pire.

Monsieur le Ministre,

Permettez – moi, monsieur le ministre, de vous adresser d'abord mes vives félicitations suite à votre nomination à la tête de ce département hautement stratégique, tout en vous souhaitant plein succès dans vos missions.

Depuis sa création en 1603, la commune de Pire a toujours été une cité religieuse qui a grandement contribué aux formations d'érudits à l'instar des 32 Almamy du Fouta.

A cet effet, il est aujourd'hui plus qu'urgent de moderniser cette cité religieuse par la construction d'infrastructures de base afin de la rendre plus attractive tout en permettant aux fidèles de pratiquer au mieux leur culte.

Sous ce registre, je me permets de vous poser la question suivante :

A quand le démarrage des travaux de modernisation de cette ville ?

Vous souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, monsieur le ministre l'expression de ma respectueuse considération.

Fait à Dakar, le 06 Février 2025

